Mercredi 22 juin 2022 MEUSE 5

MEUSE

## ZRR: « Il faut une politique nationale en faveur de la ruralité »

Bernard Delcros Sénateur du Cantal, auteur d'un rapport intitulé « Zones de revitalisation rurale : un enjeu pour l'attractivité des territoires ruraux ».

Bernard Delcros, quel est l'objet de votre visite au Conseil départemental de la Meuse?

la Meuse?

ai été invité par
mon collègue et
ami Franck Ménonville pour évoquer la
question des zones de revitalisation rurale (ZRR), un
sujet très important dans la
Meuse, l'avenir des ZRR et
le projet de réforme que
nous portons pour faire
évoluer les dispositifs, les
rendre plus efficaces.»

## Justement, que préconisez-vous pour revitaliser les zones rurales ?

«On propose de revoir le zonage qui ne correspond pas à la réalité du terrain, pour le rendre plus juste, plus équitable. On souhaite renforcer les mesures autour de trois piliers.

Le premier vise à soutenir l'activité économique, la

création et la reprise d'activités, les petites entreprises, l'installation des professionnels de santé, avec un levier essentiellement fiscal.

Le deuxième pilier consiste à revaloriser les services d'aides à domicile qui sont au bord de la rupture. Certaines associations d'aide à domicile ne peuvent pas répondre à la demande, faute de recrues, de pouvoir recruter ou à cause des coûts de transports trop élevés.

Le troisième pilier est un programme de soutien aux communes classées ZRR. Au-delà de ces mesures, le nouveau zonage ZRR doit servir à adosser, au fil des textes de lois, des politiques publiques, c'est-à-dire faire de la différenciation, tenir compte de la réalité du terrain pour appliquer les règlements.»

## Ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent ?

«Ce qui n'était pas le cas, ou pas suffisamment. Quand on est dans un petit bourg avec une classe multiniveaux, on ne peut pas avoir le même taux d'encadrement d'enseignants que quand on est dans une classe avec un seul niveau. Là aussi, il convient d'appliquer des taux d'encadrement différenciés.»

## Pensez-vous obtenir les moyens financiers pour mettre en œuvre votre projet de réforme ?

«Le Premier ministre nous a confié une mission, nous lui avons remis notre rapport le 11 avril dernier et nous savons que nos propositions ont reçu un avis plutôt favorable du gouvernement. Aujourd'hui, il y a une nouvelle donne, on va attendre que les choses soient stabilisées et on reprendra attache avec les ministres en charge de ces questions et la Première Ministre.

Mais les délais sont contraints car les dispositifs ZRR sont valides jusqu'au 31 décembre 2023, ça veut dire qu'il faut qu'on ait un projet de réforme adopté à l'automne 2022 ou courant 2023, faute de quoi les ZRR disparaîtraient, ce qui serait assez catastrophique pour le monde rural. Mais



Bernard Delcros. Photo ER/N.G.

je pense qu'aujourd'hui, il y a un regain d'intérêt pour la ruralité de la part de nombreux citoyen, il faut donc une politique nationale en faveur de la ruralité.»

Vous êtes confiant?
Vous savez, j'ai été élu ru-

ral dans un petit village de moyenne montagne pendant très longtemps et j'ai vite compris que la ruralité restera un combat. Donc nous le mènerons, avec la conviction qu'on arrivera à le gagner.

Propos recueillis par Nicolas GALMICHE

